



## Modification sur tout établissement en France d'une société ayant son siège social à l'étranger

**Merci de nous faire parvenir votre dossier par courrier, accompagné des pièces mentionnées ci-dessous :**

*Chambre de Commerce et d'Industrie – Centre de Formalités des Entreprises  
2, avenue de la Préfecture – CS 64204  
35042 RENNES Cedex*

- ✓ <<<Imprimé M2>>> rempli et signé en original sur les 3 feuillets **ou si vous souhaitez être accompagné dans votre formalité, allez sur notre site : <<<[www.cfenet.fr](http://www.cfenet.fr)>>>**
- ✓ Pouvoir signé en original s'il y a lieu
- ✓ Chèque de **184.91 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

### Le cas échéant

- ✓ Extrait **K Bis** original ou copie du premier établissement inscrit en France

### Si l'activité est réglementée

- ✓ Copie de l'autorisation provisoire ou définitive au nom du représentant légal du diplôme ou du titre permettant l'exercice de l'activité **ou** requête **+ 27.99 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

**FORMALITE A TRANSMETTRE PAR COURRIER AU CFE A PARTIR DE LA DATE D'EFFET**